Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260203-D26_023-DE

BAIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/02/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	12	16

Vote
A l'unanimité Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 3 Février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CLOUET Nathalie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/01/2026.

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : MOREL Patricia à Mme LEVACHER Martine, MORY Marie à Mme MADDALIN Christine, MM : LOUAISIL Pascal à M. VALOTAIRE Denis, ROBERT Elie à Mme CLOUET Nathalie
Absent(s) : Mmes : AYGALENC Monique, POTTIER Soazig

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian

26-023 – Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire

Vu la délibération n° 20-018 du conseil municipal du 10 juin 2020 et la délibération n° 20-047 du Conseil municipal du 23 septembre 2020 relatives aux délégations du conseil municipal au Maire,
Considérant les décisions suivantes prises par Madame le Maire depuis le dernier conseil municipal,

Marchés inférieurs à 50 000 € :

Objet	Attributaire	Montant € en TTC
Renouvellement du logiciel Restauration scolaire – temps périscolaires	ABELIUM COLLECTIVITES	3 588,30€
Formation logiciel Restauration scolaire – temps périscolaires	ABELIUM COLLECTIVITES	2 275,00€
Remplacement grillage terrain de foot côté route	SCLA	2 809,24€
Menuiseries restaurant 2 rue du chanvre	FADIER	7 088,40€

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

Adresse	N° de parcelle	Surface	Décision
4 rue de l'écu	AB 1339	1 m2	Renonciation
La Veuvrie	H1617	537 m2	Renonciation
14 rue du Champ Trinquant	AB1147	203 m2	Renonciation
7 rue des Colombes	AB1178	314 m2	Renonciation

Le conseil municipal prend acte du compte-rendu des décisions prises par Madame Le Maire

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260203-D26_023-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/02/2026

Le Maire
Nathalie CLOUET

Secrétaire de séance
M. POTTIER Christian

MAIRIE DE BAIS
ILLE-ET-VILAINE